

JONZIER-INFO

Printemps-Eté 2026





Sommaire

Vie municipale	4
Intercommunalité	9
Syndicats intercommunaux	11
Vie du village	12
Associations	19
Environnement	24
Commerces et services	28
Etat civil	31

Permanence du Maire

Sur rendez-vous:

mardi matin et vendredi soir

Ouverture du secrétariat

Lundi → 14h00 à 17h00

Mercredi → 10h30 à 12h30

Vendredi → 14h00 à 19h00

Contact

04.50.35.24.39

mairiejonzier-epagny@orange.fr

289, Route de Novéry

74520 JONZIER-EPAGNY

www.jonzier-epagny.fr



Au moment où j'écris, nous devons faire face à une période de canicule relativement sévère. Les personnes les plus exposées doivent absolument se protéger. En interne, le secteur social est à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes également soucieux de nos écoliers, en accord constant avec

le corps enseignant, nous essayons de proposer des solutions pour améliorer leur confort. Il est nécessaire que nous soyons tous conscients que dans un bâtiment tel que le nôtre, les mesures efficaces sont compliquées à mettre en place.

Vous lisez ici le premier bulletin municipal édité par la nouvelle équipe. Vos élus, largement renouvelés lors des dernières élections municipales, se sont rapidement mis en ordre de marche. Personnellement, j'apprécie cette nouvelle équipe, jeune, dynamique, à votre service.

Les grosses dépenses programmées pour 2026 sont à ce jour réalisées ou en cours. Je citerai la sécurisation du hameau des Baraques. Nous avons profité des travaux de sécurité de Minzier pour les

poursuivre sur Jonzier, avec la création de trottoirs et amélioration de l'éclairage public.

Après trois années de report, nous avons également mis en place un WC public à proximité du parking de la mairie.

La pose d'un lino dans une salle de classe sera la troisième dépense conséquente de cette année.

Pour le plus gros projet, l'OAP du Centre, le permis d'aménager a été déposé et est toujours en instruction. Les permis de construire devraient être discutés à la rentrée de septembre.

Depuis le 1er juin, un nouvel agent technique, à mi-temps avec Savigny, est arrivé, pour remplacer Nicolas. Nous souhaitons la bienvenue à Vincent, habitant de Jonzier-Épagny, qui s'est très vite intégré dans l'équipe.

Bel été à vous tous, profitez de vos vacances en Haute-Savoie ou ailleurs,
A cet automne,

Votre Maire, Michel MERMIN

UNE ÉQUIPE AU SERVICE DES HABITANTS



Michel MERMIN

66 ans
Retraité



Téo EGIDO

22 ans
Manager



Hélène JOLY

40 ans
Vétérinaire



Rémi LAFOND

51 ans
Artisan



Aurélie BOUTEILLE

39 ans
Commerciale



Julien SAUVAL

40 ans
Chauffeur



Virginie MOURIER

54 ans
Secrétaire Médicale



Boris LABOURIER

44 ans
Technico-commercial



Margaux SCHAAR

48 ans
Assistante de direction



Vincent RONAT

39 ans
Conseiller financier



Vanessa GRANDJON-NAVILLE

51 ans
Enseignante



Lionel TERRAIL

43 ans
Consultant



Anne EYCHENNE

49 ans
Technicienne



Raffaele SIBIO

52 ans
Commercial



Céline TARDY

45 ans
Serveuse



UNE NOUVELLE ÉQUIPE AU SERVICE DE NOTRE COMMUNE

À l'issue des élections municipales de mars 2026, une nouvelle équipe a été élue pour conduire les projets et la vie de notre commune durant les six prochaines années.

Cette équipe de 15 élus rassemble des femmes et des hommes âgés de 22 à 67 ans, reflétant ainsi la diversité des générations qui composent notre village. Certains ont grandi à Jonzier-Épagny, d'autres s'y sont installés depuis quelques années. Tous ont souhaité s'engager pour la collectivité avec la volonté de servir l'intérêt général. La parité entre les femmes et les hommes a été respectée et près de la moitié des élus siègent pour la première fois au sein du conseil municipal. Ce renouvellement apporte un regard neuf, tandis que l'expérience des élus déjà engagés garantit la continuité de l'action municipale.

Être élu municipal : un engagement au service de tous

Les conseillers municipaux sont les représentants de l'ensemble des habitants. Leur mission consiste à participer aux décisions qui concernent la vie quotidienne de la commune, à préparer l'avenir du village et à veiller à la bonne gestion des services et équipements communaux.

Depuis son élection, l'équipe municipale s'est mise à la tâche, chaque élu consacrant une partie de son temps à étudier les dossiers, à participer aux réunions et à contribuer aux projets qui façonnent l'avenir de notre commune.

Durant ce mandat, l'équipe municipale aura à cœur de préserver la qualité de vie qui fait la richesse de notre village, tout en accompagnant son évolution.

Le fonctionnement du conseil municipal

Le conseil municipal se réunit une fois par mois, chaque dernier mardi du mois. Ces réunions publiques permettent d'examiner les dossiers préparés en amont, de débattre des projets et

de prendre les décisions nécessaires au bon fonctionnement de la commune.

Autour du maire, les quatre adjoints assurent un suivi régulier des affaires communales. Ils se réunissent au minimum une fois par semaine, et davantage lorsque l'actualité ou les projets en cours le nécessitent. Ces rencontres permettent de coordonner les actions municipales, de suivre l'avancement des dossiers et de préparer les travaux du conseil municipal.

Des commissions pour préparer les décisions

Afin d'étudier les sujets de manière approfondie, chaque conseiller municipal participe à une ou plusieurs commissions communales. Ces groupes de travail analysent les besoins, élaborent des propositions et préparent les décisions qui seront ensuite soumises au vote du conseil municipal.

Commission scolaire

Cette commission s'intéresse à tout ce qui concerne la vie de l'école : conditions d'accueil des élèves, équipements scolaires, restauration, activités périscolaires et relations avec les équipes éducatives, en lien direct avec le personnel communal en charge du périscolaire qui assure sur le terrain le service rendu aux familles. Elle veille à offrir aux enfants les meilleures conditions d'apprentissage et de développement.

Commission Environnement – Travaux – Bâtiments

Cette commission suit l'entretien du patrimoine communal, des bâtiments publics, des espaces verts et de la voirie. Elle travaille également sur les questions environnementales, les économies d'énergie, la préservation du cadre de vie et les projets d'aménagement visant à améliorer le quotidien des habitants. Elle s'attache en particulier en cette période de l'année au fleurissement des espaces publics.

Commission Urbanisme



La commission urbanisme étudie les projets de construction et d'aménagement du territoire communal. Elle suit l'évolution des documents d'urbanisme, étudie les demandes de permis de construire et les demandes de travaux, veille au respect des règles en vigueur et réfléchit au développement harmonieux du village tout en préservant son identité rurale.

Commission Finances

Cette commission prépare le budget communal, analyse les dépenses et les recettes, étudie les investissements futurs et veille à la bonne utilisation des deniers publics. Son travail permet d'éclairer les décisions financières du conseil municipal et de garantir une gestion rigoureuse des ressources de la commune.

Commission Sociale

La commission sociale soutient différentes manifestations au fil de l'année. Elle porte une attention particulière aux habitants les plus fragiles et aux besoins de solidarité. Elle travaille sur les actions en faveur des aînés, des familles, des personnes isolées ou en difficulté, et contribue à renforcer les liens entre les habitants.

Commission Communication

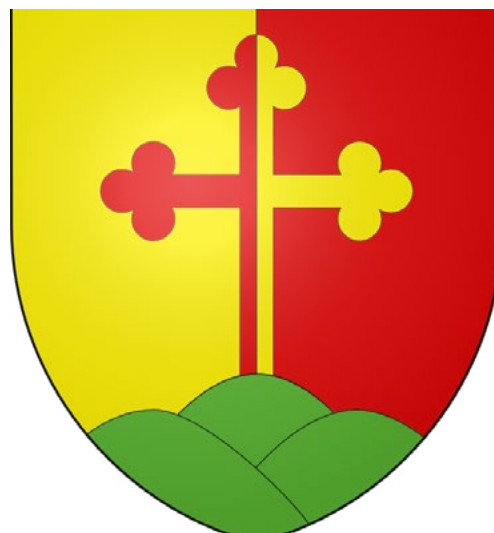
Cette commission a pour mission d'informer les habitants sur l'action municipale et la vie de la commune. Elle participe par exemple à la réalisation du Jonzier Info deux fois par an. Un important chantier est à venir concernant la refonte et l'animation du site internet et des différents supports d'information.

Une équipe mobilisée

L'ensemble des élus remercie chaleureusement les habitants pour leur confiance. Cette nouvelle mandature s'ouvre avec la volonté de travailler dans un esprit d'écoute, de dialogue et de responsabilité.

Au quotidien, chacun mettra son énergie, ses compétences et son engagement au service de notre commune afin de préparer ensemble

l'avenir de notre village tout en préservant ce qui fait sa force : sa qualité de vie, sa convivialité et son identité rurale.



LE JONZIER-INFO NOUVELLE FORMULE VOUS PROPOSE DE PARTICIPER À SA CRÉATION !

Concours photo !

Nous faisons appel à votre créativité : envoyez vos plus belles photos prises à Jonzier-Épagny, la gagnante illustrera la 1^{ère} page du prochain Jonzier-Info !

Concours d'écriture !

Racontez-nous Jonzier ! Un texte de votre choix : pour raconter une anecdote, une douce rêverie, un poème, une aventure,... ce qui vous passe par la tête ! Un texte d'une page maximum (environ 2500 caractères) pour nous transporter et faire voyager les lecteurs du prochain Jonzier-Info !

Alors à vos plumes et à vos objectifs !

Concours ouvert à tous.

Envoyez vos créations à jonzier_info@orange.fr
avec vos prénom, nom, âge et coordonnées.





LES PROJETS : ECOLE, SALLE DES FÊTES ET LOCAL TECHNIQUE

L'équipe municipale poursuit la procédure entamée sous l'ancien mandat.

En effet, la volonté de construire un groupe scolaire, une salle des fêtes et un local technique est maintenue.

Pourquoi ces projets ?

- L'école actuelle n'est plus fonctionnelle, difficile à mettre aux normes d'accessibilité et surtout très énergivore. De plus, la cour est exiguë suite à l'implantation du bâtiment modulaire de la maternelle. Et les derniers points négatifs sont l'accès et le stationnement.
- La salle des fêtes et le caveau sont des passoires thermiques. Le stationnement est trop restreint. Les extérieurs sont peu sécurisés pour les locataires et surtout les enfants. Les équipements sont insuffisants.
- Le local technique situé au cœur du hameau de Vigny, est vétuste et peu fonctionnel. De plus, son activité crée des nuisances pour les habitations voisines.

L'implantation des équipements

Le Conseil Municipal a engagé une réflexion sur l'ajustement et l'optimisation de son offre d'équipements publics.

Le principe de regrouper les différents équipements publics dans un même site a été validé. Cette solution permettra de mutualiser certains équipements : chaufferie centrale commune, parkings partagés... L'implantation voulue requière l'extension du secteur dédié aux équipements publics du PLU (zone UE) sur les terrains localisés entre le village, la RD 107 (route de Chez Cotin) et le ruisseau des Tirées (parcelles B0849 et B0851).

De plus, le regroupement des équipements apportera une réelle plus-value fonctionnelle. Les enfants ne seront plus obligés de traverser tout le village pour rejoindre la salle polyvalente ou le stade et seront plus en sécurité.

Le site retenu pour accueillir les équipements publics, se situe immédiatement à l'aval de la

mairie. Les terrains sont aujourd'hui classés en zone agricole. La commune souhaite rendre ces terrains constructibles via une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité (DPMEC).

Le code de l'urbanisme prévoit que les procédures soumises à évaluation environnementale font l'objet d'une concertation préalable associant les habitants.

Le Conseil Municipal a fixé les modalités suivantes pour la concertation avec la population, pendant toute la durée des études préalables :

Consultation du dossier

Le dossier, au fur et à mesure de son avancement, pourra être consulté soit en mairie de Jonzier-Épagny aux heures d'ouverture des bureaux soit sur le site de la commune « jonzier-epagny.fr ».

Présentation des observations et propositions

Le public pourra présenter ses observations et propositions :

- 1°) sur un registre de concertation mis à sa disposition, en mairie
- 2°) par courrier postal à l'adresse de la mairie
- 3°) par voie électronique sur la boîte mail : mairiejonzier-epagny@orange.fr

Les observations et propositions reçues par voie électronique seront annexées au registre papier.

Bilan de la concertation

A l'issue de la période de concertation le registre sera clos. Le Conseil municipal délibérera ensuite pour tirer le bilan de cette concertation. Le dossier définitif sera transmis à la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) et aux Personnes Publiques Associées pour instruction puis soumis à enquête publique.

SERVICES COMMUNAUX

Tout au long du mois de juillet, 3 jeunes de la commune se succéderont en emploi d'été afin d'aider nos agents et leur permettre de prendre leurs congés. Travaux à l'école, entretien des espaces verts, réparations diverses, leur planning prévisionnel est déjà bien rempli !

Depuis le 1er juin, nous accueillons un nouvel agent aux services techniques : **monsieur Vincent Cluzel**. Pour nous, il a accepté de répondre à quelques questions :

Jonzier-Infos : Bonjour Vincent, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Vincent : Je m'appelle Vincent, j'ai 38 ans. Haut-savoyard de souche, je suis venu m'installer à Jonzier-Épagny avec ma famille il y a maintenant 9 ans. J'ai travaillé de nombreuses années dans des garages automobiles et centre de contrôle technique.

Jl : Qu'est-ce qui vous plaît dans notre village ? Pourquoi décider d'y travailler ?

V : Jonzier est un village encore préservé, dans lequel on se sent bien. Nous avons des commerces de proximité, une école à taille humaine et il fait bon vivre ici. Ce travail est un moyen pour moi de m'investir dans la commune, et ainsi de participer à la préservation de sa qualité de vie. Je suis aussi un enfant de la campagne, j'ai grandi à la ferme, c'est à dire dehors. Alors travailler dans mon village, au grand air, que demander de plus !

Jl : Vous intégrez l'équipe de nos agents techniques. Comment va s'organiser votre travail ?

V : Tout d'abord, mon temps de travail est partagé entre 1 semaine ici à Jonzier, et 1 semaine dans la commune voisine de Savigny, où j'exercerai les mêmes fonctions. Ensuite, c'est un poste tout nouveau pour moi, que je découvre encore et qui est extrêmement polyvalent, ce qui m'a tout de suite plu. Les activités sont donc très variées, d'un jour à l'autre et d'une saison à l'autre. En ce moment, nous sommes beaucoup dehors, avec des travaux de tonte, fauchage, entretien des espaces verts. Et surtout, j'ai l'impression de découvrir mon village ! Des petits chemins, des

recoins, que je n'avais encore jamais remarqués.

Jl : Quels sont vos loisirs ?

V : Je suis responsable des vétérans au Football Club du Vuache. Très investi dans le club, c'est même une affaire de famille, puisque ma femme et ma fille sont aussi très impliquées !

Jl : Entraîneur de foot et maintenant conducteur du tracteur de la commune, vous allez devenir un modèle pour tous les enfants du village. Etes-vous prêt pour cette célébrité ?

V : Ma fille est déjà ma première fan, mais j'ai conscience de la grande responsabilité qui me revient !

Jl : Merci Vincent, et bienvenue dans l'équipe !



REPRÉSENTER LA COMMUNE AU-DELÀ DU VILLAGE

L'engagement des élus ne se limite pas aux seules réunions communales. Le maire, les adjoints et vos conseillers municipaux représentent également la commune au sein de différents organismes partenaires.

Ils siègent notamment dans les instances de la Communauté de communes, où sont étudiés des sujets essentiels tels que le développement économique, l'environnement, les équipements communautaires ou encore les services à la population (transports, crèches...).

Les élus participent également à plusieurs syndicats intercommunaux et organismes spécialisés chargés de missions telles que l'eau, l'assainissement, l'énergie, la mobilité ou la gestion de certains équipements publics (par ex. les déchetteries). À travers ces délégations, ils portent la voix de notre commune et veillent à représenter les intérêts de ses habitants tout en contribuant à un développement intercommunal cohérent au service des usagers.



MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

GRATUIT - CONFIDENTIEL - ANONYME

Ouverte à tous, la Maison de la Justice et du Droit est un lieu d'information, de conciliation et de prévention. La Maison de la Justice et du Droit vous répond et vous oriente, concernant de nombreuses questions juridiques françaises et suisses :

- Procédure de divorce
- Droit du travail
- Rédaction d'un testament, d'une donation
- Conflit de voisinage

RENCONTRER UN JURISTE

Du lundi au vendredi, un juriste vous reçoit pour vous renseigner sur vos droits et devoirs dans divers domaines juridiques :

- Famille
- Travail
- Logement
- Voisinage
- Consommation
- Pénal

Et vous oriente dans vos démarches en Suisse et en France.

RENCONTRER UN NOTAIRE

Une fois par mois, des notaires vous reçoivent et répondent à vos questions juridiques :

- Droits de succession
- Droits de la propriété
- Donation

RENCONTRER UN AVOCAT

Deux fois par mois, des avocats vous reçoivent et vous proposent une consultation d'orientation gratuite relative à vos problématiques juridiques. Ces consultations sont soumises à conditions de revenus.

ÉCOUTE ET AIDE AUX VICTIMES

Si vous êtes victime de :

- Violences conjugales
- Accidents de la route
- Agressions

Un juriste et un psychologue spécialisés vous écoutent et vous accompagnent dans vos procédures pénales.

DROIT DES ÉTRANGERS

Une fois par mois, des juristes vous reçoivent et vous renseignent sur :

- L'accès au droit de séjour
- L'accès à la nationalité française
- Le regroupement familial
- La législation applicable aux étudiants étrangers
- L'accompagnement des migrants âgés

UNE JUSTICE PLUS PROCHE DES CITOYENS POUR RÉGLER À L'AMIABLE VOS LITIGES

Un conciliateur vous aide à trouver une solution dans le cadre de vos litiges du quotidien avec :

- Un locataire
- Un propriétaire
- Votre voisin
- Des professionnels

FAIRE RESPECTER VOS DROITS ET LIBERTÉS

Face à une discrimination, pour résoudre un litige avec une administration ou un service public, garantir les droits de l'enfant... Faites appel au Délégué du Défenseur des droits.

UNE JUSTICE PÉNALE PLUS RAPIDE

Relais local du Tribunal Judiciaire de Thonon-les-Bains, la Maison de la Justice et du Droit met en œuvre, sur demande du procureur de la République, les mesures alternatives aux poursuites pénales pour des infractions de faible gravité commises par des personnes majeures ou mineures.

INFORMATIONS PRATIQUES

Adresse : 26, avenue de Genève - Le Galien B, 74166 Saint-Julien-en-Genevois

Tél. : +33(0)4 50 74 86 86

Courriel : mjd@cc-genevois.fr

Site web : www.cc-genevois.fr (rubrique vie pratique et services | vos droits)

HORAIRES (uniquement sur RDV)

- Du lundi au jeudi : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h
- Vendredi : 9h à 12h30

ACCÈS

En bus

- Ligne D : Arrêt Hutins (en venant de St-Julien, Valleiry, Viry) - Arrêt P+R Perly (en venant de Genève)
- Ligne T72 (Annecy-Genève) : Arrêt P+R Perly



CAROLINE BILLOT, NOUVELLE PRÉSIDENTE DU SIV

Suite aux élections municipales des 15 et 22 mars derniers, la séance d'installation du nouveau Comité syndical SIV (Syndicat Intercommunal du Vuache) a eu lieu le lundi 20 avril 2026 à la Mairie de Jonzier-Epagny.

Les 23 délégués présents, représentant les 11 communes membres du SIV (Chaumont, Chênex, Chevrier, Clarafond-Arcine, Dingy-en-Vuache, Jonzier-Epagny, Savigny, Valleiry, Vers, Viry et Vulbens) ont élu madame Caroline Billot, conseillère municipale à Vers, à la présidence du syndicat.

Caroline Billot a été conseillère municipale à Vulbens de 2014 à 2026 et déléguée du SIAV (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache) puis du SIV de 2014 à 2020. Elle est diplômée en sciences de la terre et de l'environnement et possède un Master en informatique appliquée. Elle est aujourd'hui formatrice à la Maison Familiale Rurale (MFR) « Les Ebeaux » à Cruseilles.

L'assemblée a ensuite procédé à l'élection d'un nouveau bureau pour le SIV.

Celui-ci est désormais composé de sept membres : Caroline Billot (Vers), Patrick Durand (Viry), Virginie Miani (Clarafond-Arcine), David Montion (Vulbens), Luc Méry (Chaumont), Fabrice Moenne-Loccoz (Chênex) et Stéphanie Besson (Clarafond-Arcine).

Avant de clore la soirée, la présidente a remercié Sylvie Rinaldi pour son implication au SIV ces six dernières années.



Photo : Le 20 avril 2026 à Jonzier-Epagny, les délégués du SIV ont élu Caroline Billot à la présidence du SIV, qui remplace ainsi Sylvie Rinaldi, présidente sortante

LE SIPV — SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU PAYS DU VUACHE

Le SIPV réunit neuf communes (Chênex, Chevrier, Dingy en Vuache, Jonzier Épagny, Savigny, Valleiry, Vers, Viry et Vulbens) pour porter ensemble des projets structurants, notamment la Maison de Santé et la future gendarmerie.

Pourquoi créer un syndicat ?

En unissant nos forces nous pouvons :

- mutualiser les moyens et les compétences,
- être plus efficaces dans la conduite des projets,
- faire preuve de solidarité sur tout le territoire.

La Maison de Santé du Vuache, les « chiffres clés » :

- Investissement : 4,5 M€
- Subventions : 34 %
- 31 professionnels de santé et 9 spécialités représentées.

Le projet s'autofinance quasiment : les 9 communes versent ensemble 125 000 € par an pour la Maison de Santé. Réparti sur les 18 495 habitants, cela représente 6,76 € par habitant et par an — un montant très modique pour garantir l'accès aux soins de proximité, l'entretien et le remboursement du crédit.

Un modèle de fonctionnement pour la future gendarmerie

En travaillant à neuf, nous multiplions nos chances de réussite :

- en recherchant ensemble les subventions adaptées,
- en mutualisant compétences et savoir faire issus de chacune de nos communes,
- en optimisant les coûts et les procédures administratives.

Si le projet est mené collectivement, avec une gouvernance claire et une préparation rigoureuse, nous pouvons aboutir à une réalisation durable et bénéfique pour tout le territoire : meilleure sécurité locale, services de proximité renforcés, et retombées économiques (emploi, services associés).

En un mot :

Ne sous estimons pas la force d'un syndicat : coopération, solidarité, efficacité. En nous rassemblant, nous partageons les compétences, multiplions les ressources et optimisons les financements — au bénéfice de tous. Continuons à travailler ensemble pour porter des projets utiles, durables et économes pour notre territoire.

COMMUNE FLEURIE

Comme chaque année au printemps, notre commune s'est parée de couleurs chatoyantes. C'est bien sûr Pascal qui s'est chargé avec grand soin de choisir, répartir et planter des fleurs aux 4 coins des hameaux. Cette année, l'équipe municipale a fait le choix de se fournir auprès de 2 entreprises locales : la société Bouchet, frères et sœur, à Cruseilles, ainsi que l'ESAT la Ferme de Chosal, à Copponex, qui emploie des personnes en situation de handicap.

Ces fleurs sont choyées par nos employés municipaux, notamment grâce à notre nouveau tracteur. L'eau utilisée pour leur arrosage provient de citernes communales de récupération d'eaux pluviales, ce qui n'a donc aucun impact sur le réseau et permet d'entretenir les fleurs même aux périodes les plus chaudes.



UN «NOUVEAU» TRACTEUR AU SERVICE DES FLEURS DU VILLAGE !

Le village accueille cette année une nouvelle recrue... née en 1963 !

Notre ancien tracteur communal ayant définitivement rendu l'âme après de longues années de bons et loyaux services, il fallait trouver une solution pour continuer l'arrosage des fleurs du village, notamment celles installées en hauteur.



Plutôt que d'investir dans un équipement coûteux : remorque spécialisée, pompe... la commune a fait le choix de la sagesse... et du charme vintage. Nous avons donc acquis un magnifique Massey Fergusson de 1963 que Pascal a révisé et équipé pour son usage.

Grâce à lui, nos agents communaux peuvent continuer à arroser facilement les massifs fleuris du village. Une solution pratique et économique. Le MF37 rejoint donc officiellement la famille communale.

Nous lui souhaitons une longue seconde carrière au milieu des géraniums, pétunias et autres fleurs qui font la beauté de notre commune.

TOILETTES PUBLICS

Projet mûri depuis quelques années, elles sont enfin là ! Des toilettes publics ont été installées à côté de la mairie. Equipées d'une cabine auto-nettoyante et d'urinoirs, cela permettra de soulager les envies les plus pressantes de nos habitants, de nos enfants souvent très occupés au parc de jeux, des usagers des commerces tous proches, ainsi que des sportifs, à pieds ou à roues, qui traversent régulièrement la commune.



Concernant le fonctionnement, il est indispensable de verrouiller pour ensuite déclencher le système de nettoyage une fois sorti. A savoir que la porte s'ouvre automatiquement après 15 minutes de verrouillage.

Déjà en fonction, un aménagement extérieur dans les mois à venir, permettra à cette installation de s'intégrer au mieux au paysage de notre centre de village.



CIRCULATION DANS LE VILLAGE

Nous tenons à tous nos habitants, et tout particulièrement à nos enfants. Afin que tout le monde reste en bonne santé, nous rappelons les règles de circulation autour de l'école, à respecter en période scolaire, c'est à dire a minima de 7h à 19h. Ces règles s'appliquent à tous : parents, enseignantes, employés communaux, habitants, touristes, livreurs, gps perdus,...

- Le sens unique de circulation doit être strictement respecté sur le parking : l'accès à l'école se fait par le lotissement Les Tirées sur la Route du Long Perrier (entrée à droite après le rond-point en allant vers la sortie de Jonzier). Un panneau en flèche l'entrée, donc pas d'excuse pour ne pas trouver cette route !

Seule la sortie de l'école se fait par la Route de Novéry. Pour s'en souvenir, c'est facile, il y a un panneau de sens interdit qui vous rappelle que 4 points de permis, risquer d'écraser un enfant et manquer d'emboutir une autre voiture c'est peut-être un gros risque pour gagner 10 secondes !

- La vitesse doit être adaptée. Nous constatons que la vitesse de certains véhicules est excessive aux abords de l'école. Nous vous rappelons qu'une allure très modérée est indispensable dans un espace fréquenté par de jeunes enfants.



A cette occasion, nous rappelons également que la traversée des 3 hameaux : Jonzier, Vigny et Epagny, doit se faire à 30 km/h. Cela permet de ne pas mettre en danger la vie de nos habitants et de ne pas se faire surprendre par un tracteur que l'on trouvera trop lent.

De même, la route de la Grotte est toujours, et restera, limitée à 50 km/h. Ainsi, tout le monde pourra garder ses rétroviseurs et les randonneurs n'auront pas à plonger dans le fossé. Surtout que, ce temps que vous pensiez avoir gagné en jouant les chauffards dans les virages sans visibilité, ne nous mentons pas, vous l'aurez déjà perdu en arrivant au feu de l'Eluiset !

CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES



À l'occasion des fêtes de Pâques, les enfants du village se sont retrouvés pour participer à la traditionnelle chasse aux œufs organisée par la commission sociale.

Malgré la période des vacances scolaires, une quinzaine de jeunes participants, âgés de 3 à 11 ans, ont répondu présents, accompagnés de leurs familles.

Profitant d'une météo globalement clémente, alternant entre belles éclaircies et quelques passages nuageux, les enfants se sont lancés avec enthousiasme dans la recherche des nombreuses friandises dissimulées dans la nature. Afin que chacun puisse profiter pleinement de l'activité, les participants avaient été répartis en deux groupes selon leur âge.

Lapins, cloches et autres figurines en chocolat étaient soigneusement cachés et ont donné du fil à retordre aux apprentis détectives, qui ont dû faire preuve d'observation et de persévérance pour tout retrouver. Rires, excitation et esprit d'équipe ont rythmé cette belle aventure pendant plus d'une heure.

Pour clôturer cette animation dans la convivialité, petits et grands se sont réunis autour d'un bon goûter maison, gâteau au chocolat, crêpes et diverses gourmandises ont ravi tous les participants.

Un bel après-midi placé sous le signe de la bonne humeur, du partage et de la gourmandise, qui a fait le bonheur des petits et grands.

RÈGLES DE BON VOISINAGE ET DE CITOYENNETÉ :

Pour maintenir des relations harmonieuses, il est recommandé de :

- Limiter les nuisances sonores : éviter les bruits excessifs de bricolage. Il est autorisé d'utiliser des machines sonores (tondeuse, karcher, taille haie...) : les jours ouvrables (de 8H à 20H), les samedis (de 9H à 12H et de 14H30 à 19H), les dimanches et les jours fériés (de 10h à 12h).

- Entretenir son terrain : ramasser les déjections des animaux, entretenir les trottoirs et respecter les distances légales pour les plantations et clôtures

- Communiquer avec ses voisins : prévenir avant des travaux ou événements pouvant générer des nuisances, et rechercher des solutions amiables en cas de désaccord

- Tenir ses chiens en laisse : ramasser les déjections, promenez vous avec des sacs dans vos poches !

- Respecter les horaires des sites de tris qui se trouvent à proximité des habitations : les horaires sont les mêmes que pour les nuisances sonores : vous avez un site de tri à disposition en dehors de ces horaires au niveau du stade de foot.



COMMÉMORATION DU 8 MAI : MÉMOIRE, FRATERNITÉ ET CONVIVIALITÉ À VULBENS

La cérémonie de commémoration du 8 mai, organisée cette année à Vulbens, a rassemblé de nombreuses communes du Vuache autour d'un moment de mémoire et de partage.

Élus, habitants, anciens combattants, porte-drapeaux et jeunes générations se sont retrouvés pour rendre hommage à celles et ceux qui ont combattu pour la liberté et célébrer l'anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Dans leurs prises de parole, les différents maires présents ont souligné l'importance de l'esprit de fraternité et de solidarité entre les communes du territoire. Des valeurs qui résonnent particulièrement avec l'histoire de cette période, durant laquelle l'entraide et l'unité ont souvent permis de traverser les épreuves les plus difficiles.



La cérémonie a également été marquée par la participation des enfants de l'école de Vulbens et de l'Harmonie de Saint Julien en Genevois, dont les chants et morceaux ont apporté beaucoup d'émotion à ce moment de recueillement.

Sous un beau soleil printanier, la matinée s'est conclue dans la convivialité autour du traditionnel verre de l'amitié, permettant à chacun de prolonger les échanges dans un esprit de partage.

TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez bientôt en vacances ? Afin d'éviter les cambriolages, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances (OTV). Les services de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...). Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le service sur internet ou vous rendre à la brigade de gendarmerie de Valleiry.

Vous pouvez vous inscrire entre 45 et 1 jours avant la date de votre départ.

A noter qu'une fois la démarche en ligne complétée, vous n'êtes pas informé de la façon dont se déroule la surveillance. Vous êtes contacté par la gendarmerie uniquement si la patrouille constate quelque chose de suspect.

Nous en profitons pour rappeler les conseils utiles avant une absence :

- Prévenez un voisin de confiance, qui ouvrira davantage l'œil et peut, par exemple, ramasser le courrier pour ne pas qu'il s'accumule.
- Mettez à l'abri les éléments extérieurs (salon de jardin, jeux d'enfants, outils...)
- Rangez les objets de valeur et ne laissez rien en vue depuis l'extérieur
- Ne partagez pas vos vacances en direct sur les réseaux sociaux, attendez d'être rentrés !
- Débranchez les appareils électriques pour limiter les risques de surtension
- Confiez un double des clés à un proche
- Si l'absence est longue, prévoyez un entretien du jardin

Nous vous souhaitons un été serein et ensoleillé !



ÇA BOUGE À L'ÉCOLE !

Olympiades, sorties nature, sorties photos, nuit en refuge, découverte d'une école d'autrefois, course d'orientation... Nos maîtresses mettent beaucoup d'énergie et d'enthousiasme pour permettre aux enfants de l'école de vivre des expériences hors-classe riches et variées.



Sortie Orientation (GS-CM2)



Nuit en refuge (CM1-CM2-



Olympiades (GS-CM2)

LE SERVICE PÉRISCOLAIRE À L'ÉCOLE : UN ESPACE DE VIE ET DE CRÉATIVITÉ

À quoi ressemble le service périscolaire dans notre école ? À travers quelques images, nous vous invitons à découvrir les activités proposées par nos agents lors des temps de garderie et de cantine.



Depuis le retour du printemps, les enfants ont pu profiter de nombreuses activités manuelles riches et variées. Qu'il s'agisse de confections pour la fête des mères, de créations pour Carnaval ou encore de décorations de Pâques, ces moments créatifs ont rencontré un franc succès. Proposées en garderie par Sonia et en temps de cantine par Doria, notre ATSEM, ces activités montrent à quel point les enfants ont été pleinement investis et ne se sont pas ennuyés !



Il convient également de saluer la contribution de nos stagiaires, Mylan et Pauline. Tout au long de leurs stages, ils ont participé activement à la vie

du service en aidant en cantine mais aussi en animation sur les temps périscolaires. Mylan étant resté plus longtemps dans notre service, a conçu, avec les enfants, une activité de peinture et de découpage sur carton. Cette réalisation collective a permis de créer un jeu destiné à la fête de fin d'année de la garderie.



Le service périscolaire, assuré par une équipe de cinq agents, offre aux élèves bien plus qu'un simple temps de garde. Il constitue un véritable espace de découverte et de détente, mêlant jeux libres et activités encadrées. Ces temps permettent aux enfants de canaliser leur énergie, de développer leur imagination et d'exprimer leur créativité.



Enfin, la vie en collectivité durant ces moments est essentielle : elle favorise l'apprentissage du respect, de l'écoute et du vivre ensemble, compétences indispensables au quotidien.

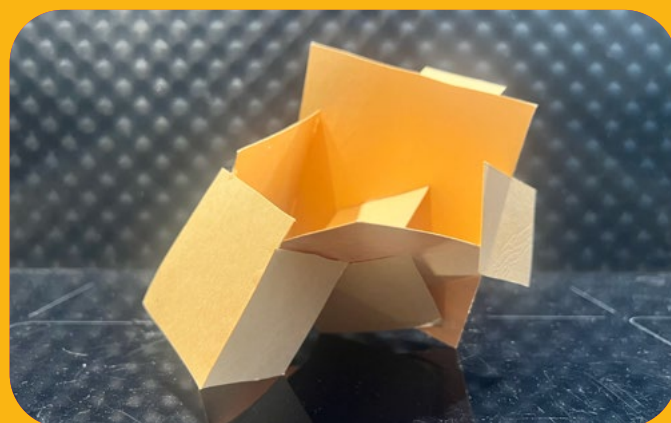
Un grand bravo à toute l'équipe pour son engagement auprès des enfants !

TROIS ÉLÈVES RÉCOMPENSÉS AUX PALMES ACADÉMIQUES

Notre école a brillé au concours des palmes académiques 2026 avec 3 élèves récompensés pour leur création dans la catégorie «Arts et Maths».

- Lucas Marcellin,
- Fulya Tefci
- Marius Terrail.

Ils ont été reçus le 27 mai dernier au conseil départemental avec leur enseignante Shanna Barragan pour recevoir leur prix. Grand bravo à eux !



« LE SENTIER DÉBUTE DANS LE HAMEAU D'ÉPAGNY (615 M), SUR LA COMMUNE DE JONZIER... »

C'est ainsi que commence l'un des parcours proposés dans le Sentier nature du Vuache, édité par le Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV).

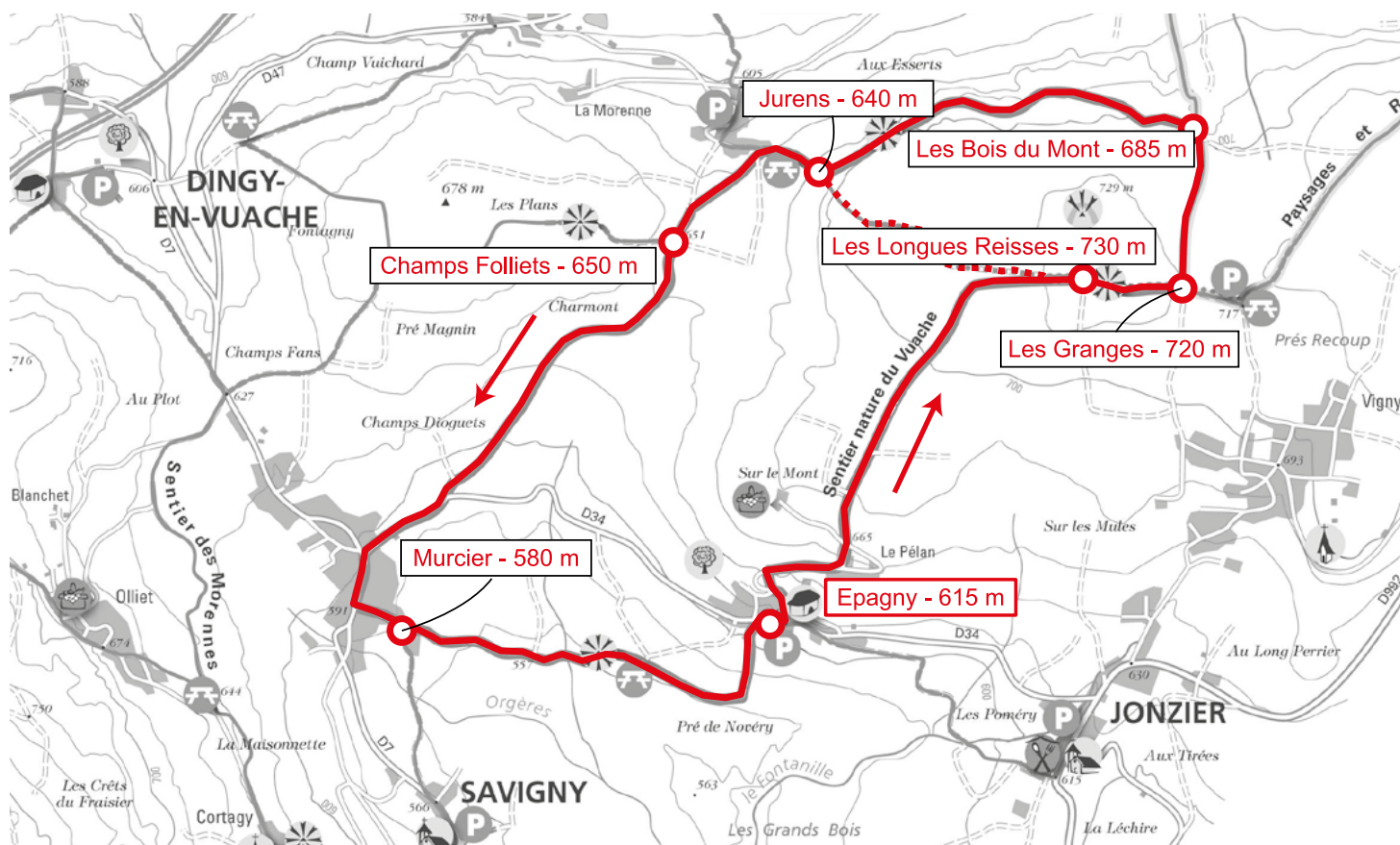
Et si vous partiez, vous aussi, à la découverte de ces chemins qui font la richesse de notre territoire ?

Que vous soyez amateur de randonnée ou simplement en quête d'une balade paisible autour de Jonzier, ce petit guide est une invitation à l'évasion. Pas besoin d'aller loin pour se reconnecter à la nature : ici, chaque sentier vous offre une parenthèse de calme et de beauté.

Tout au long de votre parcours, vous pourrez profiter d'aménagements pensés pour votre confort : passerelles sécurisées, tables de pique-nique, bancs accueillants... autant d'invitations à faire une pause, admirer le paysage et écouter les sons de la nature.

Ces sentiers sont soigneusement entretenus grâce au travail de Stéphane Patry, chargé de missions « Aménagement du territoire et protection des espaces naturels », en collaboration avec l'association Apollon74. Leur engagement permet à chacun de profiter pleinement d'un environnement préservé et accessible.

Alors, prenez le temps... laissez-vous guider, respirez, observez. Entre panorama et sérénité, ces balades sont un véritable plaisir pour les yeux comme pour les oreilles.



FC VUACHE : UNE ANNÉE HISTORIQUE POUR SES 40 ANS

La saison 2025-2026 restera comme l'une des plus marquantes de l'histoire du Football Club du Vuache. Alors que le club célèbre cette année ses 40 ans d'existence, il poursuit son développement avec une dynamique sportive, éducative et associative remarquable.

Avec plus de 340 licenciés, dont plus de 250 jeunes, le FC Vuache confirme son rôle majeur dans la vie sportive du territoire. Chaque semaine, ce sont près de 30 éducateurs, dirigeants et bénévoles qui œuvrent pour permettre à tous de pratiquer le football dans les meilleures conditions.

Sur le plan sportif, cette saison restera gravée dans les mémoires grâce aux excellents résultats obtenus par nos équipes. Les catégories U13, U15 et U17 ont chacune décroché le titre de champion dans leur championnat respectif, récompensant le travail, l'investissement et la progression de nos jeunes joueurs tout au long de l'année. Ces performances illustrent la qualité de la formation dispensée au sein du club et l'engagement de



l'ensemble de nos éducateurs.

Au-delà de ces titres, l'ensemble des catégories, des plus jeunes aux seniors, a porté haut les couleurs du FC Vuache avec passion, détermination et un état d'esprit exemplaire.



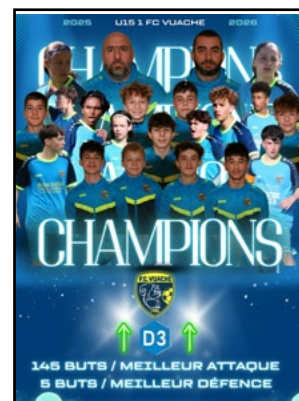
L'année a également été riche en événements. Le traditionnel loto du club, les différents tournois organisés, les stages sportifs ainsi que le stage officiel de la Fundación Real Madrid ont rencontré un vif succès. Le voyage en Croatie, auquel ont participé plus d'une centaine de jeunes et accompagnateurs, restera également un moment fort de cette saison, tant sur le plan sportif qu'humain.



Cette année a également été marquée par l'amélioration des infrastructures du complexe sportif du Vuache avec la mise en service du nouveau terrain synthétique et la rénovation du terrain d'honneur. Ces investissements importants permettent d'accompagner la croissance du club et d'offrir des équipements de qualité à l'ensemble des licenciés.

Cette réussite est avant tout celle de ses bénévoles, éducateurs, dirigeants, arbitres, partenaires, collectivités et parents qui donnent de leur temps tout au long de l'année. Leur engagement constitue la véritable force du club.

À l'occasion de son 40e anniversaire, le FC Vuache tient à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué à son histoire depuis 1986. Plus qu'un club de football, le FC Vuache est aujourd'hui un acteur incontournable de la vie locale, un lieu de partage, d'apprentissage et de convivialité qui continue d'écrire son histoire avec passion.



L'ensemble du comité, des éducateurs et des bénévoles est fier du chemin parcouru et donne d'ores et déjà rendez-vous à tous ses licenciés et supporters pour une nouvelle saison placée sous le signe de l'ambition, du plaisir et de la convivialité.
Joyeux 40 ans au FC Vuache !

Contact : fcvuache1986@gmail.com



« MERCI POUR CETTE SUPER JOURNÉE, J'AI RETROUVÉ PLEIN DE MES AMIS, C'ÉTAIT GÉNIAL ! »

— Margaux, 14 ans, enthousiaste

C'est exactement ça, l'esprit des sorties jeunes de Jonzier : se retrouver, partager, rigoler... et vivre de bons moments entre copains autour d'activités ludiques et collectives !

Samedi 21 mars, 14 jeunes de l'association, accompagnés de 4 encadrants, ont pris la direction du circuit ON KART de Viry pour une demi-journée sous le signe de l'adrénaline !

Au programme : 3 sessions de karting électrique pour se challenger dans une ambiance conviviale... et quelques belles rivalités amicales sur la piste !

Après l'effort, le réconfort : direction le restaurant La Bettcha, où nous avons été chaleureusement accueillis. Un repas apprécié par tous... il y en avait pour tous les goûts !

Et la suite ?

Nos sorties se construisent au fil de nos idées... et de nos finances (comme tout le monde).



JONZIER CÉLÈBRE LA FÊTE DE LA MUSIQUE AVEC ENTHOUSIASME !

Le 21 juin, partout en France, la musique est à l'honneur... et à Jonzier, on ne fait pas les choses à moitié !



Grâce à l'énergie de l'Association des Jeunes de Jonzier, en partenariat avec l'auberge de la Goutte d'Or, une soirée festive et conviviale a été proposée aux habitants. Au programme : deux groupes aux styles complémentaires qui ont su séduire le public — Julie & Julien, tout en douceur et en charme, et Kodiak, pour une ambiance résolument rock !

Côté gourmandises, tout était réuni pour ravir petits et grands : boissons fraîches, saucisses-frites, salades italiennes et planches apéritives... de quoi accompagner parfaitement cette belle soirée estivale et caniculaire.



Mais au-delà de la musique et des saveurs, ce sont surtout la bonne humeur et l'engagement qui ont marqué l'événement.

Un grand merci à tous les commerçants pour leur soutien précieux, ainsi qu'aux jeunes bénévoles présents, toujours prêts à donner un coup de main avec le sourire.

Et vous, chers Jonziéroises et Jonziérois, avez répondu présents en nombre ! Une belle preuve de votre attachement à la vie du village et à ces moments de partage.

Alors ne changez rien... et rendez-vous l'année prochaine, même jour, même endroit, pour une nouvelle édition encore plus festive !

– SUNSET FESTIVAL 04 –

– Le cadre –

Chères Jonziéroises, chers Jonziérois, figurez-vous cette quatrième édition du Sunset Festival comme une toile de maître, délimitée par un large cadre de bois vert et vif. Ses contours, comme sa surface, sont à l'image de la vie : délicieusement irréguliers, avec le relief nécessaire à la surprise, entre herbe tendre fraîchement tondue, petites taupinières retorses et larges espaces de liberté offerts à la déambulation, au regard et aux oreilles de nos aimables festivaliers. Au bas de la toile, vous pourriez lire un cartel, comme un clin d'œil à Monet :



Impression, soleil couchant
Œuvre collective,
musique sur pré,
édition 2026, Vigny



RÉSERVEZ VOS BILLETS
EN LIGNE !

– Le tableau –

Sur cette toile, vous découvrirez une composition à la fois simple et belle : colorée, sauvage et maîtrisée. « Tous les goûts sont dans la nature », dit-on ? Eh bien, il semble que celle-ci se soit bel et bien établie sur les hauteurs de Vigny, au croisement des ombres portées d'un verger, d'une haie et d'un coin de forêt. Et c'est donc ici que les

goûts musicaux des uns se combinent aux goûts culinaires des autres, dans un nouvel assemblage, aux couleurs de l'été finissant.

– La soirée –

Cette œuvre festive vous est dévoilée en nocturne le samedi 22 août, pour une unique soirée, dès 17h30. Vous pouvez d'ores et déjà réserver vos places sur la billetterie en ligne, via notre site <https://sunsetfest.fr/>. Le tarif d'entrée demeure à 15 euros, l'accès restant gratuit et sans réservation pour les juniors jusqu'à leurs 16 ans révolus (ah, le bel âge). Un point de vente est également proposé au bar restaurant L'Auberge de la Goutte d'Or, au centre-bourg de Jonzier.

Lors de cette soirée open air, vous pourrez apprécier tour à tour le nuancier délicat de Solsoum (duo féminin voix et cordes), le camaïeu radical de Blackfeet Revolution (blues rock), le kaléidoscope éclatant d'Eyes Shaker (psychedelic rock & roll) et la palette vibrante de Sound Soldier (reggae). Cette exposition musicale s'achèvera par les touches contrastées de thr33some (vinyle DJ set).

– La démarche –

Par anticipation d'un très probable arrêté préfectoral interdisant les zones de feu, **nous prenons l'initiative d'abandonner l'espace dédié aux barbecues**. Afin de compenser cet insupportable vide gastronomique, nous vous proposons sur place des repas « made in local », où diots, houmous et autres préparations maison seront à l'honneur ! De plus, un bar entièrement revu, abondamment fourni en boissons et gourmandises de qualité, comblera tout à la fois votre soif et votre appétit. Comme d'habitude, n'hésitez pas à apporter vos écocup. ☺

L'édition 2026 s'annonce belle et riche en couleurs. Les deux soirées de promotion, respectivement tenues en mai à La Goutte d'Or et en juin à La Gorillette, auront tracé les premières esquisses de cette grande création commune à laquelle nous vous convions toutes et tous ce 22 août. D'ici là, nous vous souhaitons, très cher public, un été des plus... pictural.

*Bien musicalement,
les bénévoles et les organisateurs.*

UNE NOUVELLE ANNÉE RÉUSSIE POUR L'APE

Pour sa deuxième année d'existence, l'Association des Parents d'Élèves a une nouvelle fois démontré tout son dynamisme en organisant de beaux événements au profit de l'école et de nos enfants.



L'année a débuté avec un carnaval particulièrement réussi, où petits et grands ont rivalisé d'imagination pour arborer leurs plus beaux déguisements dans une ambiance festive et conviviale. Si les intempéries ont malheureusement eu raison du traditionnel concours de pétanque du mois de mai, elles n'ont en rien entamé la motivation des bénévoles.

Début juin, le désormais incontournable rendez-vous à la « Gorillette » a pris des airs de fêria du Sud-Ouest. Habits blancs, foulards rouges, tir à la corde, planches de charcuterie et bonne humeur étaient au rendez-vous pour une soirée chaleureuse et mémorable.

Cette belle année s'est achevée avec la kermesse de l'école, dont le spectacle des enfants reste, comme chaque année, le moment le plus attendu. Un instant riche en émotions qui rappelle pourquoi nous nous investissons au sein de l'APE et donne tout son sens à notre engagement.

Nous adressons nos sincères remerciements aux enseignantes pour leur implication lors de nos manifestations et pour leur engagement quotidien auprès de nos enfants. Merci également à tous les parents qui, malgré des emplois du temps

souvent chargés, ont apporté leur aide et leur soutien tout au long de l'année.



Car si l'APE organise ces événements, elle ne peut exister sans l'investissement de chacun.

Mention particulière à notre président Julien Sauval qui quitte ses fonctions à partir de la prochaine rentrée. Un immense merci à lui pour son investissement au cours de ses nombreuses années de membre (très) actif !

L'APE recrute ! De nombreux parents quittent le bureau et nous serons ravis d'accueillir de nouvelles forces vives, avec des idées et de la bonne humeur à partager !

Assemblée générale prévue le 22 septembre à la salle communale. On vous attend !

L'APE, c'est vous !



C'EST BIENTÔT LES INSCRIPTIONS À LA MJC DU VUACHE !



Les dates des inscriptions :

- Accueil de loisirs - T'Mercredis 3-12 ans : à partir du lundi 29 juin 2026
- Adhérents 2025-2026 qui se réinscrivent à la même activité hebdomadaire : du 29 juin au 09 juillet 2026.
- Adhérents 2025-2026 inscriptions à toutes les activités et stages : du 13 au 30 juillet 2026
- Nouveaux adhérents des communes partenaires : à partir du 31 août 2026
- Nouveaux adhérents des communes extérieures : à partir du 07 septembre 2026

COMMENT ?

- En ligne sur votre espace famille INoé.
- Pendant les horaires d'ouverture de l'accueil.

Plus d'infos sur :
www.mjcvuache.com



CONSEIL LECTURE

Patrick George, habitant du village, nous propose un récit touchant de son parcours d'enfant de la DASS.

A retrouver à la librairie de Viry.



Patrick George

Bâtard tu étais Bâtard tu le restes

Journal d'un enfant de la DASS
(ASE)

LES HABITANTS MOBILISÉS POUR LE BIEN DU VILLAGE

Nettoyage de printemps réussi cette année

Parents et enfants se sont mobilisés en nombre pour participer à cette journée citoyenne. Nous avons pu faire plusieurs équipes et couvrir plus de terrain que les autres années. Merci à tous !



Malheureusement, il reste de l'incivilité....

Notre comportement de tous les jours peut déjà faciliter ce nettoyage : en ne jetant pas son mégot au sol ou pire dans une bouche d'égout (la mer commence ici !) ; en faisant attention à ne pas perdre le petit papier d'emballage du bonbon ou du goûter.

On trouve plein de choses quand on se promène : des sacs de gravats sur l'aire de stationnement à l'entrée de Jonzier, coté Mont Sion. En effet, des indéclicats ont vraisemblablement refait leur salle de bains mais n'ont pas pris la peine d'aller à la déchetterie...

...et même de la pollution volontaire

Mercredi 08 avril 2026, une pollution aux hydrocarbures nous a été signalée à Epagny, dans le ruisseau situé en bas de l'arrêt de bus. Après constatation, elle remontait à plusieurs jours. Malgré cela, une forte odeur de gasoil et d'huile de vidange moteur était encore présente. Après enquête au niveau du réseau pluvial du hameau qui alimente ce ruisseau, il a été constaté que cette pollution était due à un déversement

volontaire dans une grille récupérant des eaux pluviales d'écoulement, au niveau de la place de l'arrêt de bus d'Epagny.

Cet acte est inadmissible ! Ce ruisseau rejoint plus bas le Fornant (puis les Usses et le Rhône). De nombreux animaux sauvages viennent s'y abreuver, ainsi que du bétail, et bien sûr, des animaux aquatiques y vivent aussi. Pour rappel, l'article L216-6 du Code de l'environnement punit de deux ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende le fait de jeter, déverser ou laisser s'écouler dans les eaux des substances nuisibles à la santé, à la faune ou à la flore.

Une solution pourtant simple !

Aussi, si vous faites vous-même l'entretien de votre véhicule, au lieu de jeter les déchets divers dans la nature, vous pouvez et devez les emmener dans une des deux déchetteries de la communauté de communes du Genevois : l'une à Vulbens, l'autre à Neydens. Il vous faut juste la carte d'accès, qui est à demander sur le site de la CCG avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

L'accès aux déchetteries de la CCG est compris dans la Taxe d'Ordures Ménagères, que l'on paye en même temps que la taxe foncière, il n'y a donc pas à hésiter !

Ainsi, nous vous demandons d'être vigilant, votre aide est précieuse pour éviter ces incivilités. Le village, sa flore et sa faune vous remercient !

Rendez-vous le 20 septembre pour le World Clean Up Day !



RÈGLES DE BON VOISINAGE ET DE CITOYENNETÉ

Vous êtes nombreux à être attachés à la tranquillité de notre petit village et à l'ambiance sereine qui y règne. Alors faisons tout pour que cela continue !

C'est pourquoi, il est très important de respecter les horaires autorisés pour les bruits de voisinage : matériels de jardin, outils de bricolage, karscher, mais aussi tri des poubelles (sacs et surtout verres). Ce qui peut ne durer "que quelques minutes" pour vous, s'additionne aux "quelques minutes" du voisin, et ainsi se répète à longueur de journée pour ceux qui habitent à

côté, particulièrement en cette période estivale où l'on aime vivre fenêtres ouvertes.

Alors merci de nous aider à cultiver ce calme si précieux en respectant les horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8H à 20H
- les samedis de 9H à 12H et de 14H30 à 19H
- les dimanches et jours fériés de 10H à 12H

En dehors de ces horaires, ce sera l'occasion idéale pour tester l'application gratuite Merlin Bird,

qui vous permet d'identifier les chants des oiseaux autour de vous et ainsi faire connaissance avec vos voisins à plumes !

Et si vraiment, vous ne pouvez plus attendre une minute de plus pour jeter le tas de bouteilles en verre qui traîne dans le garage depuis 2 mois, les containers du terrain de foot sont faits pour vous : un parking tout neuf, un éclairage parfait, personne aux alentours pour compter votre consommation de bouteilles de Champomy !

ALERTE SECHERESSE RENFORCÉE !



Mesures de restriction à respecter en période de sécheresse

Usages d'agrément quelle que soit la ressource : eau potable, puits, forage, source privée (hors récupération eaux de pluie)

ALERTE RENFORCÉE niveau 3/4

Interdiction d'arroser les pelouses, les ronds-points, les espaces verts publics et privés, et les massifs fleuris	Interdiction d'arroser les potagers de 9h à 20h Récupération des eaux de pluie à privilégier	Interdiction de laver les véhicules Ne pas laver hors stations professionnelles équipées de système à haute pression ou de recyclage
Fermeture des fontaines publiques et privées en circuit ouvert	Interdiction de remplir ou vidanger les piscines privées... sauf les piscines maçonnées lors de la première mise en service pour réception de travaux	Activités industrielles et commerciales Réduction de 50 % des volumes d'eau sauf exceptions
Interdiction d'arroser les stades, les golfs... entre 8h et 20h Réduction de 60 % des volumes d'eau	Interdiction de nettoyer les façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées	Interdiction de l'irrigation par aspersion des cultures entre 9h et 20h

Retrouvez l'ensemble des mesures prises
sur le site internet des services de l'État de la Haute-Savoie
www.haute-savoie.gouv.fr



@Prefet74



Depuis 1 an, un composteur collectif public est accessible à tous, sur le parking de la mairie, en face des bacs de tri. Il n'y a donc plus à hésiter pour se mettre au compostage !

- Épluchures de fruits et légumes
- Restes de repas d'origine végétale et animale
- Fruits et légumes abîmés, coupés en morceaux
- Marc et filtres de café et sachets de thé (si pas d'agrafe !)
- Pain
- Coquilles d'œufs écrasées
- Coquilles de fruits à coque (noix, noisettes...)
- Boîtes d'œufs, rouleaux de papier toilette

- Litière végétale d'animaux herbivores
- Fleurs et plantes fanées
- Tiges et branches broyées ou branchages coupés au sécateur en morceaux
- Feuilles mortes, écorces, copeaux de bois, sciures
- Pailles, foin, herbes sèches.

- Sacs dits « biodégradables »
- Coquillages (moules, huîtres...)
- Os ;
- Excréments et litières de chiens, chats ou autres animaux carnivores
- Couches-culottes
- Balayures
- Terre, graviers, cailloux
- Charbon de barbecue
- Plante malade ou traitée
- Tiges et branches entières.

Poubelle verte : Bouteilles, flacons, bocaux et pots en verre - Attention, leurs bouchons vont dans la poubelle jaune et la vaisselle cassée dans la poubelle noire (en vrac)

Poubelle marron : Cartons bruns épais de type vente à distance. (en vrac plié)



Borne textile : Vêtements, linges, chaussures.
(dans un sac fermé de maximum 50 litres)

Poubelle grise : Ordures ménagères, déchets non recyclables, non compostables et hors déchetterie. (dans un sac fermé de maximum 50 litres)

Et le reste alors ?

Les déchetteries de la CCGenevois sont là !
A Vulbens ou à Neydens, vous devez y déposer ce qui n'a pas sa place dans la liste précédente :

Les gravats ; déchets verts ; le bois ; les métaux ; les plâtres ; les pneumatiques ; les déchets d'équipements électriques et électroniques ; les déchets d'éléments d'ameublement ; les déchets toxiques ; les palettes ; les lampes ; les huiles de vidange, de friture ou huiles végétales ; les piles et accumulateurs ; la laine de verre ; les encombrants.

L'accès y est gratuit pour les particuliers résidents de la CCG (carte d'accès disponible sur simple demande) et les professionnels sur place sont toujours de très bon conseil pour vous guider dans le choix des bennes quand on ne sait plus trop où on en est.

Grâce à ce rappel, nous espérons que le tri des déchets n'a plus de secret pour vous ! Attention, une interro permettra de vérifier tout cela dans le prochain Jonzier-Info !

MOUSTIQUE TIGRE, ESPÈCE NUISIBLE ET ENVAHISSANTE !

Le moustique tigre a été recensé en Haute-Savoie pour la 1ère fois en 2021, et depuis, il ne cesse de gagner du terrain. Encore plus pénible que ses cousins communs, il est actif toute la journée, et est en plus vecteur de nombreuses maladies (dengue, chikungunya, Zika,...). Et pour ne rien arranger, il se reproduit à toute vitesse : sa population peut doubler en 1 saison !



Comme la plupart des moustiques, il pond ses œufs dans les poches d'eaux stagnantes. Afin de limiter au maximum son installation, il est demandé à chacun de participer à la vigilance collective en éliminant les aménagements qui permettent sa reproduction : vider les coupelles et gamelles d'eau extérieures, entretenir les gouttières ou encore mettre à l'abri tous les objets pouvant contenir de l'eau stagnante (arrosoirs, jeux d'enfants, pneus, pots de fleurs vides,...)

DECHETTERIE HORAIRES D'ÉTÉ

Du 1er juin au 31 août 2026, les horaires des déchetteries intercommunales de Neydens et Vulbens évoluent pour s'adapter aux fortes chaleurs tout en continuant à vous accueillir dans les meilleures conditions.

Déchetterie intercommunale de Neydens :

Lundi : 7h - 14h
Mardi : 10h - 14h
Mercredi : 7h - 14h
Jeudi : 7h - 14h
Vendredi : 7h - 14h
Samedi : 7h - 14h

Déchetterie intercommunale de Vulbens :

Lundi : 7h - 14h
Mardi : 7h - 14h
Mercredi : 7h - 14h
Jeudi : 10h - 14h
Vendredi : 7h - 14h
Samedi : 7h - 14h

Déchetteries fermées les dimanches
et jours fériés

MARCHÉ HEBDOMADAIRE DU JEUDI

Depuis maintenant 11 ans, la commune a mis en place un petit marché hebdomadaire afin de vous permettre de trouver des produits de qualité proposés par des artisans locaux.



Actuellement 3 stands sont installés chaque semaine sur le parvis de la mairie.

Un artisan boucher :



Fabien Jacob a son laboratoire de préparation et de transformation à Bloux et ne vend ses produits que sur les marchés du secteur. Fabien exerce ce métier depuis trente ans avec passion et conviction.

Il participe au marché de notre village depuis sa création et nous a toujours été fidèle. Il apprécie la sympathie des Jonziérois et la dynamique de notre village ainsi que les moments de convivialité régulièrement partagés.

Pour vous servir au mieux, Sandrine, architecte d'intérieur et fleuriste de formation travaille avec Fabien, et l'accompagne sur tous les marchés en tant que vendeuse.

Un artisan poissonnier :



Alexis Janin, qui a son magasin à Valserhône, vient sur le marché avec son magnifique banc de délicieux poissons et crustacés. Il est artisan poissonnier depuis 10 ans, et a tout de suite souhaité intégrer notre marché. Il remercie chaleureusement Fabien qui lui a fait connaître Jonzier. Il apprécie la bonne ambiance de notre village et remercie ses fidèles clients qui viennent s'approvisionner chez lui depuis ses débuts.

Un producteur de fruits et vins de la Drôme :



Comme c'est un métier saisonnier, M. Philippe Chirouze, producteur d'abricots de nectarines et de pêches ne vient sur le marché que l'été. Il est d'ailleurs présent depuis le jeudi 18 juin !

Philippe a ses terres de production dans la Drôme à La Roche-de-Glun. En famille, il produit des abricots, des nectarines, des pêches, des vins, des jus de fruit et des confitures.

Passionné par son métier, il exerce depuis 1978 et est présent depuis 7 ans à Jonzier grâce à une connaissance... Gérard Figuet, qui réside à Vers vient l'aider tous les jeudis.

La commune est toujours à la recherche d'un producteur de fromages ainsi que d'un maraîcher afin d' étoffer ce petit marché qui dynamise la vie de notre village. Si vous avez des connaissances qui correspondent à ces profils, n'hésitez pas à venir nous en parler à la mairie !



L'entente A'Croc
• Coach en éducation et comportement canin •
• Pet Sitting Services •

Visites à domicile et Promenades
Aide aux soins
Éducation et troubles de comportement canin
Secteur du Genevois et du Vuache

06.16.68.41.55
lententeacroc@hotmail.com

SCAN ME
N°Siret 911 831 918 00018

f i

FAUDOU MATTHIEU
Haute Savoie - Jura - Ain - Isère - Savoie - Rhône

+33 6 98 54 82 49
Contact@faudousp.fr
www.faudousp.fr

FAUDOU
SYSTÈMES DE POMPAGE

Auberge La Goutte d'Or

366 Route de Noverly
74520 Jonzier-Epagny

04.50.85.42.98
auberge-lagouttedor.fr

Au Bon Endroit
Chambre d'hôtes

Chez l'habitant 06.19.03.75.34.

14 route du mont
74520 Jonzier-Epagny

Duparc & Fils SARL

Travaux agricoles et paysagers
Abattage et élagage

eta.duparc74@gmail.com
06 34 57 08 37

585 Route de Vigny
74520 JONZIER-EPAGNY

Les Jardins du Salève
PAYSAGISTE

04 50 85 71 02 • 06 71 64 84 42
1900, rte du Long Perrier • 74520 JONZIER-EPAGNY

Dar Sabah
INSTITUT

06 34 42 88 45

401 route du Mont
74520 Jonzier-Epagny

BDUP
PLOMBERIE

DÉPANNAGE • SANITAIRE • CHAUFFAGE

Spécialiste Chaudières Fioul
06 21 66 31 68

MON ESSENTIEL
INSTITUT DE BEAUTÉ

06.67.69.81.26
institut-monessestiel.fr
contact@institut-monessestiel.fr

BEAUTÉ
RELAXATION
BIEN-ÊTRE

289 Route de Noverly - Jonzier-Epagny

*La Vie est
une Fleur*

Atelier Floral

06.60.78.32.53
delphinechaffard@hotmail.com
lavieestunefleur74

GAEC AU COUCHER DU SOLEIL
PRODUITS FERMERS LOCAUX
BOEUF - VEAU - PORC

04 50 35 24 00



A.D.M.R. VIRY - VUACHE

1 rue François Buloz - 74520 Vulbens

Tél : 04 50 04 86 45

Accueil physique et téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

E-mail : accueil.viryvuache@fed74.admr.org



PÔLE MÉDICO-SOCIAL DE SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

3 Rue du Jura

74160 SAINT JULIEN EN GENEVOIS

Horaires: lundi au vendredi : 10h - 19h et samedi : 9h -18h

Tel: 04 50 33 23 49

L'ACCORDERIE

LOCAL DE SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

Mardi : 8h30 - 11h / Mercredi : 13h30 - 16h30 / Jeudi : 16h30 - 19h

ANTENNE DU VUACHE : Jeudi : 18h00 - 19h30

Tel: 07 70 06 77 52

Email: Laurie : genevois@accorderie.fr

Anaël : contact.genevois@accorderie.fr



URGENCES : LES NUMÉROS NATIONAUX

18 Pompiers	112 Appel d'urgence européen
119 Allo Enfance maltraitée	15 SAMU
114 Urgences aux malentendants	116 000 Enfants disparus
17 Police / Gendarmerie	115 Accueil sans Abri
0800 840 800 Sida Info Service	3939 Allo services publics
32 37 Pharmacie de garde	3919 Violence femmes info

HORAIRES D'ÉTÉ DES COMMERCE

La Goutte d'or :

Du lundi au vendredi à midi et les mercredis, jeudis et vendredis soir. Fermé du 1er au 23 août

Boulangerie :

Du Mardi au Vendredi de 5h30 à 13h30 et de 15h30 à 19h30

Samedi et Dimanche de 6h à 13h

Fermeture hebdomadaire le lundi.

Vacances d'été : du 27 Juillet au 18 Août

VIVAL : ouvert tout l'été, tous les jours de 8h30 à 12h30 et de 15h à 20H15 (20H30 les vendredis et samedis, 20h le dimanche).

Secrétariat de mairie : fermé du 14 au 23 août inclus

Le Fournil Jonzérois

AUDOIN Arnaud et Angélique
Artisan boulanger pâtissier

285, route de Noverly
74520 Jonzier-Epagny
Tel: 04.50.70.96.71

fourniljonzerois@gmail.com

VIVAL

EPICERIE - GAZ

Ouvert tous les jours

04 58 10 55 65

lt.epicerie-de-jonzier@outlook.com



NAISSANCES :

Léonore CARUANA..... 26 août 2025
Alessio GLISE 13 janvier 2026
Malo MUNOZ..... 12 février 2026
Tyron ROULIN..... 28 février 2026
Jenah BADRI..... 4 mars 2026

MARIAGE :

Tanaïs MAYER et Michaël FERNANDES 14 février 2026
Sylvie DUPARC et José FONTES..... 4 juillet 2026

DÉCÈS :

Marie Thérèse DUPARC 21 mars 2026

**Les notifications relatives à l'état-civil provenant de l'étranger et notamment de Suisse ne sont pas automatiquement transmises à nos services. Aussi nous vous invitons à venir déclarer tout évènement en mairie afin que nous puissions les enregistrer dans nos fichiers. Merci de votre compréhension.*

VOUS VOUS INSTALLEZ À JONZIER-EPAGNY?

N'oubliez pas de vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie.
La municipalité organise en début d'année, lors de la cérémonie des vœux du Maire, une réception en l'honneur des nouveaux arrivants du village.

JONZIER-EPAGNY SUR LES RÉSEAUX !

C'était attendu depuis longtemps, votre commune est enfin
sur Facebook et Instagram !
Alors venez nous rejoindre, pour rester au courant de l'actualité de la commune,
partager les photos du quotidien et être informés des bons plans locaux.

FACEBOOK



INSTAGRAM



AGENDA

JONZIER-EPAGNY

DIMANCHE 26 JUILLET

Messe à la Grotte à 10h

SAMEDI 22 AOÛT

Sunset Festival dès 18H sur le mont

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

concours de pétanque FC Vuache

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

World clean up Day dès 9h sur le parvis de la mairie

MARDI 22 SEPTEMBRE

Assemblée générale de l'APE à 20h

DIMANCHE 4 OCTOBRE

Octobre rose : Rando/vélo dès 9h sur le parvis de la mairie et 12h pour le repas à la salle des fêtes

SAMEDI 31 OCTOBRE

Association des jeunes, fête d'Halloween, sous le préau de l'école dès 18h30

MERCREDI 11 NOVEMBRE

Commémoration au monument aux morts à 11h

SAMEDI 14 NOVEMBRE

Loto du FC Vuache à la salle des fêtes de Savigny

JEUDI 17 DÉCEMBRE

Marché de Noël dès 16h30 (dans la salle des fêtes en cas de mauvais temps)